

Procédure de renonciation

Suivant l'ordonnance émise le 28 février 2019 par l'honorable Michael Wood, juge de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse (« **l'ordonnance de représentation** »), les cabinets d'avocats Miller Thomson et Cox & Palmer (collectivement, les « **représentants** ») ont été nommés représentants des utilisateurs touchés par la fermeture de la plate-forme d'échange de cryptomonnaie QuadrigaCX (collectivement, les « **utilisateurs touchés** »).

Conformément à l'ordonnance de représentation, les représentants ont reçu l'indication de mettre sur pied un comité à l'intention des utilisateurs touchés (le « **comité officiel** ») chargé de représenter les intérêts des utilisateurs touchés et de fournir aux représentants des instructions relatives aux procédures engagées en vertu de la LCAP, selon les besoins.

Comme l'énonce l'ordonnance de représentation, tout utilisateur touché qui ne souhaite pas être représenté par les représentants et par le comité officiel peut renoncer à cette représentation (les « **utilisateurs renonçant à la représentation** »). Cette renonciation aura les effets suivants :

- Les utilisateurs renonçant à la représentation ne seront pas liés par les actions du comité officiel ou des représentants;
- Les utilisateurs renonçant à la représentation se représenteront eux-mêmes ou seront représentés à leurs frais par tout conseiller dont ils pourraient retenir les services;
- Le comité officiel et les représentants ne sont tenus par aucune obligation de représentation des intérêts des utilisateurs renonçant à la représentation.

Les utilisateurs touchés peuvent renoncer à la représentation en remplissant un avis de renonciation et en envoyant celui-ci au contrôleur (« **l'avis de renonciation** »). L'avis de renonciation se trouve sur le site Web du contrôleur ou en cliquant [ici](#).

L'avis de renonciation doit être envoyé au contrôleur avant le 29 avril 2019.

L'avis de renonciation doit être envoyé au contrôleur à l'adresse suivante :

Au contrôleur :

Ernst & Young Inc. acting in its capacity as Court-appointed Monitor of the Applicants
RBC Waterside Centre
1871 Hollis Street Suite 500, Halifax, Nova Scotia B3J 0C3

Télécopieur : 902 420-0503
Courriel : quadriga.monitor@ca.ey.com

avec copie aux représentants :

Miller Thomson LLP
Scotia Plaza
40 King Street West, Suite 5800 P.O. Box 1011, Toronto, ON M5H 3S1

À l'attention de : Asim Iqbal / Greg Azeff
Courriel : quadrigaCX@millerthomson.com